

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2021**

**Délibération**  
**n°2021.11.169.B**

**Zone Artisanale Bois de  
Chaduteau Extension  
(commune de Marsac) -  
Vente d'un terrain à  
Enrobés du Sud-Ouest  
(groupe CHARIER)**

**LE VINGT CINQ NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 18 h 30**, les membres du Bureau Communautaire se sont réunis suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 19 novembre 2021

**Secrétaire de Séance** : Philippe VERGNAUD

**Membres présents** : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**Ont donné pouvoir** : Michel ANDRIEUX à Anne-Marie TERRADE, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Gérard DESAPHY à François ELIE, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Isabelle MOUFFLET à Jean-Luc MARTIAL, Hassane ZIAT à Michaël LAVILLE,

**Excusé(s)** : Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Hassane ZIAT

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021**

**DÉLIBÉRATION  
N° 2021.11.169.B**

ZONES D'ACTIVITES

Rapporteur : Monsieur ROY

**ZONE ARTISANALE BOIS DE CHADUTEAU EXTENSION (COMMUNE DE MARSAC) - VENTE D'UN TERRAIN A ENROBES DU SUD-OUEST (GROUPE CHARIER)**

Locataire d'un terrain de GrandAngouleme situé ZI n°3 Bd Salvador Allende à L'Isle-d'Espagnac depuis 1999, la société CHARENTE ENROBES spécialisée dans la fabrication d'enrobages de matériaux routiers a été rachetée en 2011 par ENROBES DU SUD OUEST (siège social à Asnières, effectifs salariés : 2 à 3 et CA 2021 : 2 M€ – Groupe CHARIER).

En mars dernier, la société ENROBES DU SUD OUEST a fait part de son projet de transfert et de modernisation de l'usine d'enrobages de matériaux routiers sur le GrandAngouleme.

Le projet de transfert se concrétisera en deux temps avec une période transitoire suivant les autorisations administratives qui découleront d'une part du démarrage de l'activité sur le terrain à acquérir et d'autre part de la fin d'exploitation et de la remise en état du site situé ZI n°3 Bd Salvador Allende à L'Isle-d'Espagnac à partir de fin 2023.

Après instruction du dossier, GrandAngouleme a proposé à ENROBES DU SUD OUEST (Groupe CHARIER) un terrain situé Zone d'activités Bois de Chaduteau Extension cadastré ZX0001 d'une superficie de 30 867 m<sup>2</sup> sur la commune de Marsac au prix de 432 138 € HT, soit 14 € HT/m<sup>2</sup>, avec une TVA de 86 427,60 €, soit 518 565,60 € TTC.

Par un courrier d'engagement du 28 octobre, ENROBES DU SUD OUEST (Groupe CHARIER) a confirmé son intérêt d'acquérir la parcelle cadastrée ZX0001 d'une superficie de 30 867 m<sup>2</sup> au prix de 14 € HT/m<sup>2</sup> et d'assurer l'entretien du chemin rural entre les points Entrée et Sortie de la future usine à Marsac.

Vu l'avis des Domaines en date du 3 juin 2021,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la cession à ENROBES DU SUD OUEST (Groupe CHARIER), ou à toute société portant le projet pour son compte, la parcelle cadastrée ZX0001 d'une superficie de 30 867 m<sup>2</sup> sur la commune de Marsac au prix de 432 138 € HT, soit 14 € HT/m<sup>2</sup>, avec une TVA de 86 427,60 €, soit 518 565,60 € TTC, les frais associés à cette vente étant à la charge de l'acquéreur

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les actes à intervenir relatifs à la convention d'entretien du chemin rural

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les actes à intervenir relatifs à cette cession

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

<b>Certifié exécutoire</b>	
<b><u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u></b>	<b><u>Affiché le :</u></b>
<b>06 décembre 2021</b>	<b>06 décembre 2021</b>